

DE BONPAS AU PONT COLORÉ

WEEK-END DE LA BD

**SAMEDI 8 & DIMANCHE 9
NOVEMBRE 2025**

Avec
les Auteurs

- ▶ PRISCILLA BOURGEAT
- ▶ MICHAËL CROSA
- ▶ DJILIAN DEROCHE
- ▶ EMILIE HAREL
- ▶ BRUNO HEITZ
- ▶ ARMELLE MODÉRÉ
- ▶ DIDIER POLI
- ▶ BRUNO SALAMONE
- ▶ MARCEL SHORJIAN
- ▶ RACHEL ZIMRA

Dédicaces
Samedi 14h-18h,
Dimanche 10h-12h
et 14h-18h

Ciné l'Eden

Concert Dessiné
*Les Fables de
La Fontaine*

Par le Philharmonique de la Roquette
ENTRÉE GRATUITE
Samedi 8 à 18h30

- 2-3 Comité Ecoles - Petite Enfance - Foyer des Jeunes
- 4 Comité Social - Travail - Emploi - Economie
- 5 Comité Agriculture - Gestion de l'eau - Développement Durable
- 6-7 Comité Animation Culturelle - Tourisme
- 8 Comité Environnement
- 9 Comité Travaux - Voirie - Matériel
- 10 Comité Sports - Vie Associative - Jeunesse
- 11 Les Paluds
- 12 Communication
- 13 Les mots des oppositions
- 14-15 La vie de la commune
- 16 Fonctionnement de la collecte des encombrants



Marine Chabannes

Permanence : le mardi, de 17h30 à 18h30, en Mairie, Bureau Permanence des élus.

→ La crèche a fait peau neuve cet été

Pendant trois semaines cet été, la crèche a fermé ses portes pour permettre des travaux d'amélioration et de mise aux normes. Par les réalisations : réfection du toit-terrasse, création d'une pergola, plantation d'arbres ou encore rénovation de la clôture.

Ces aménagements, financés à 80% par la CAF, ont permis de moderniser la crèche et d'améliorer sensiblement son cadre de vie. A la rentrée, les enfants ont retrouvé avec plaisir un établissement rénové, offrant des extérieurs plus agréables, davantage d'espaces ombragés et un environnement à la fois sécurisé et accueillant.



→ Nouvelles installations pour les maternelles

Le jour de la rentrée, les enfants de l'école maternelle ont découvert avec enthousiasme de nouvelles structures de jeux dans leur cour. Cinq installations ont été mises en place pour leur permettre de mieux s'amuser.

Devant les classes, des pergolas ont également été installées, agrémentées de bruyère en attendant que des plantes grimpantes y soient plantées. Ces aménagements offriront bientôt davantage de zones d'ombre, rendant les espaces extérieurs plus agréables pour les enfants.



Amélioration à l'école élémentaire

Cet été, plusieurs aménagements ont été réalisés à l'élémentaire. Les anciens urinoirs ont été remplacés par des wc fermés, offrant plus d'intimité aux élèves. Dans une classe, l'ensemble du mobilier a également été renouvelé, modernisant l'espace de travail des enfants.

Par ailleurs, un arbre malade a dû être abattu, mais il sera bientôt remplacé par un nouvel arbre, assurant le maintien des espaces verts de l'école.

Foyer des Jeunes / Villargelle

Un été réussi pour l'Accueil Collectif de Mineurs de Villargelle et le Foyer des Jeunes. L'accueil d'été de Villargelle et du Foyer des Jeunes a connu un très beau succès.



Selon leur âge, les enfants ont pleinement profité d'activités variées et adaptées : jeux d'eau, sorties multiples, ateliers créatifs, sport, plage, parc



d'attractions et pour les plus grands, un séjour en camp d'été.

Cette dynamique estivale a été portée par des employés municipaux motivés, qui ont su offrir aux jeunes des moments à la fois ludiques, riches en expériences et mémorables.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cet été exceptionnel.



Un véritable succès pour cette première journée inter-centres de loisirs qui marque les esprits !

Mercredi 6 août, 210 enfants, âgés de 8 à 10 ans, venus des centres de loisirs des 13 communes de Terre de Provence Agglomération se sont retrouvés au Mas de la Chapelle à Eyragues pour une journée exceptionnelle d'animations et de découvertes.

Au programme : escape game, spectacle équestre par Le Ranch des Marais, abrivado par le Mas de Laudun, ateliers patrimoine organisés par Carole GALLAS, musique et danses traditionnelles par Bandura, jeux de construction, réalité virtuelle... Une immersion ludique et festive dans l'univers provençal !

Accueillis par Michel GAVANON, Maire d'Eyragues, les élus et Denis MARIETTE, Directeur du Centre de

Loisirs d'Eyragues et initiateur de cette belle rencontre, les enfants ont partagé des moments forts sous le signe de la convivialité, de la transmission et du vivre-ensemble.

Cette journée, soutenue par la CAF (5 000€) et la M.S.A., la sécurité sociale agricole, (4 000€) dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (C.T.G.), s'inscrit pleinement dans la politique éducative de Terre de Provence Agglomération, qui place la citoyenneté, le respect et la solidarité au cœur de ses priorités.

Une initiative collective réussie, au service de la jeunesse, du patrimoine et de la cohésion territoriale !





Mireille Meynaud

Permanence : le lundi, de 14h à 16h, en Mairie, Bureau Permanence des élus.

Contact : 06 07 23 19 74 *Mail* : d_meynaud@orange.fr

Repas des aînés

Le C.C.A.S. organise comme chaque année son repas pour les Novais et Palunais âgés de 65 ans et plus.

Ce moment convivial offert à nos aînés se déroulera le samedi 29 novembre 2025 à 12h à la salle de l'Espace. Les personnes souhaitant y participer devront s'inscrire auprès du C.C.A.S. à partir du 15 octobre et jusqu'au 14 novembre 2025.



Téléassistance

Dans sa politique active menée auprès des personnes âgées de la commune, le C.C.A.S., en partenariat avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, propose un service de téléassistance.

La téléassistance est un élément essentiel dans le maintien à domicile des personnes, car il permet d'émettre un appel d'assistance en toutes circonstances en cas de malaise ou de chute.

La téléassistance est simple d'utilisation. Pour émettre un appel, il suffit d'appuyer sur le bouton de l'émetteur que la personne porte sur elle (en bracelet ou en collier). L'appel est alors directement transmis aux numéros de téléphone préalablement programmés (familles ou voisins de la personne par exemple).

Ce service a évolué et propose désormais de nombreuses options notamment : détecteur de chute intelligent, détecteur d'inactivité, montre géolocalisée...

Le formulaire est à disposition sur le site de la commune ou bien à retirer et à remettre auprès du C.C.A.S.

Registre nominatif

Cet été, avec la période de canicule que nous avons connu, les agents du C.C.A.S. ont contacté les personnes inscrites sur le registre nominatif afin de s'assurer qu'ils ne rencontrent pas de difficulté.

En effet, toute personne de plus de 65 ans ou en situation de handicap vivant à son domicile peut être inscrite sur le registre nominatif. Pour ce faire, un formulaire est à disposition sur le site de la commune ou bien à retirer et à remettre auprès du C.C.A.S.

Le C.C.A.S. de Noves est un lieu de proximité. Il informe et accompagne les personnes dans l'accès aux droits sociaux. Nous sommes à votre écoute.

Laurence LABADIE, agent d'accueil, vous reçoit sans rendez-vous, du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Natacha BARRIOL, responsable du C.C.A.S., vous reçoit sur rendez-vous les lundis, mardis et jeudis, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et les mercredis et vendredis, de 8h30 à 12h30.

Mireille MEYNAUD, Adjointe au Maire en charge des affaires sociales et Vice-Présidente du C.C.A.S. de Noves vous reçoit sans rendez-vous tous les lundis, de 14h à 16h, au bureau du C.C.A.S.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter le C.C.A.S. au 04 90 24 43 08 ou par mail à ccas@noves.fr.

Ateliers €CONOVIE

Le C.C.A.S a signé une convention avec le Service d'Accompagnement Social et de Suivi (SASS) la Chaumière afin de mettre en place des ateliers €CONOVIE.

Ces ateliers proposent une approche innovante du budget à travers des thèmes comme le logement, l'alimentation, la consommation, la banque, le crédit et l'épargne. Ils aident chacun à réfléchir à sa place dans la société de consommation, sans pour autant traiter de sa situation budgétaire personnelle.

Ces ateliers se dérouleront en 4 temps de 2h sur le mois de novembre. Les personnes désirant y participer sont invitées à se rapprocher du C.C.A.S.





Monia Lilamand

Permanence : le mardi, de 11h30 à 12h30, en Mairie, Bureau Permanence des élus.

Contact : 06 31 47 75 06 *Mail* : adjointeagriculture.noves@gmail.com

Inauguration de l'aire de lavage et de remplissage des pulvérisateurs pour les agriculteurs



Le 23 mai 2025, l'inauguration de l'aire de lavage et de remplissage des pulvérisateurs a eu lieu sur le site en présence de Madame Martine VASSAL, Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, de Monsieur Lucien LIMOUSIN, Vice-président du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, de Madame Corinne CHAUBAUD, Présidente de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence, de certains Maires de notre territoire, de Monsieur Laurent ISRAELIAN, Président de la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône et de bien d'autres personnes concernées par le projet.

Nous sommes heureux de pouvoir contribuer à aider nos agriculteurs par cette station de remplissage et de lavage qui est une première dans le département.

L'environnement est devenu un véritable enjeu de société pour l'agriculture et ce projet collectif est une solution qui permet la gestion des effluents avec un système conforme aux exigences réglementaires tout en travaillant dans de bonnes conditions avec un matériel indispensable, pratique et efficace.

Conçue sur mesure, l'aire de lavage permet un nettoyage adapté aux équipements avec le traitement des effluents dans les phytobarres qui s'effectue par l'évaporation naturelle, sous l'action du soleil, du vent et de l'action de bactéries sélectionnées qui vont permettre la dégradation des produits phytosanitaires.



Le fait de proposer une station collective permet aux agriculteurs de bénéficier d'un outil de qualité à proximité, ce qui est un atout majeur pour remplir les cahiers des charges très lourds quand on veut prétendre à un label sur exploitation.

Malgré des temps difficiles pour les agriculteurs, qui traversent, à chaque période de nouvelles crises, on peut relever que le Conseil Départemental, par son soutien financier, et les élus, par leur investissement, sont soucieux du devenir des agriculteurs.

L'agriculture est un métier difficile, c'est certain, et par cette station de remplissage et de lavage des pulvérisateurs, on a pu apporter un soutien à la profession.

Agir pour les agriculteurs au nom de la terre, c'est bien notre devise !





Valérie Colombet

Permanence : le jeudi, de 18h à 19h, en Mairie, Bureau Permanence des élus, sur rendez-vous.

Contact : 06 32 34 06 54 **Mail** : v.colombet@orange.fr

Une 5^{ème} édition du Week-end de la BD !

Ce ne sera pas moins d'une dizaine d'auteurs qui seront présents au prochain Week-end de la BD qui aura lieu les 8 et 9 novembre prochain !

Priscilla BOURGEAT, Michaël CROSA, Djilian DEROCHE, Emilie HAREL, Bruno HEITZ, Armelle MODERE, Didier POLI, Bruno SALAMONE, Marcel SHORJIAN et Rachel ZIMRA vous accueilleront pour un programme varié.

Samedi 8 novembre 2025

De 10h à 12h : atelier « Frise mythologique » par la dessinatrice Emilie HAREL, à la salle des Expositions.

Venez en famille ou en solo pour réaliser une grande fresque participative qui sera exposée durant l'ensemble du week-end. Un moment ludique et créatif !
Public : famille, enfants à partir de 7 ans

Durée : 2h / 2h30

De 10h à 12h : atelier coloriage de marque-pages, à la salle des Expositions.

De 14h à 18h : séances de dédicaces, à la salle des Expositions.

18h30 : concert dessiné « Les Fables de La Fontaine » par Le Philharmonique de la Roquette, au Cinéma L'Eden.

Le Philharmonique de la Roquette propose une nouvelle création autour des Fables de La Fontaine, en concert dessiné. C'est la deuxième création de la compagnie en concert dessiné après « Parallèle 2049 ».

Un dessinateur illustre chaque fable en direct, accompagné par deux musiciens du Philharmonique de la Roquette.

Chaque fable en vers devient une petite histoire musicale de 5 à 6 minutes, mettant en scène des animaux anthropomorphes et contenant une morale.

Piano, clavier : Laurent BERNARD

Dessins : Olivier DURAND

Batterie, scie musicale, theremin : Julien KAMOUN

Public : jeune public dès 7 ans - Durée : 45 minutes

Avec le soutien du Conseil Département dans le cadre du dispositif « Provence en Scène ». Offert par le Comité Animations Culturelle et Tourisme de la Mairie de Noves.

Dimanche 9 novembre 2025

De 10 à 12h et de 14h à 18h : séances de dédicaces, à la salle des Expositions.

16h : remise des récompenses du concours de dessin, à la salle des Expositions.

18h : « Jack et Nancy, les plus belles histoires de Quentin BLAKE », au Cinéma L'Eden.

C'est quand le vent se lève que naissent les meilleures histoires !

C'est ainsi que Jack et Nancy s'envolent, accrochés à un parapluie magique, et qu'Angèle rencontre un minuscule oisillon tombé du ciel lors d'une tempête. Deux contes pleins de charme et d'humour adaptés

des albums de Quentin BLAKE, où l'on parle d'amitié, de découvertes et de départs... mais aussi du bonheur de rentrer chez soi.

Deux courts-métrages : « Jack et Nancy » et « Petit Chou ».

Public : à partir de 4 ans

Durant le Week-end de la BD, une table de jeux « Découverte de la BD » sera disponible à la salle des Expositions.

CONCOURS DE DESSINS « COLORE UN DESSIN PROPOSÉ PAR UN AUTEUR ».

L'équipe de la médiathèque Marc Mielly organise un concours de dessins du mercredi 1er octobre au samedi 8 novembre à 12h.

Le concours est individuel, gratuit et ouvert à tous les enfants de 6 à 12 ans. Deux catégories : de 6 à 8 ans et de 9 à 12 ans

Les dessins A4 et le règlement sont à retirer à la médiathèque.

Remise des récompenses le dimanche 9 novembre à 16 h à la salle des expositions.

Contact Médiathèque municipale Marc Mielly 04 90 24 43 07 / mediatheque@noves.fr



Les Nomade(s), La Garance, Scène Nationale de Cavaillon

Vaslav

Organisé par La Garance, Scène Nationale de Cavaillon, dans le cadre des Nomade(s), le dimanche 16 novembre 2025, à 18h, à la salle de l'Espaceier. Une créature de cabaret nous bouleverse avec sa voix et son répertoire, sa voix et sa dégaine.

De Vaslav, on pourrait dire bien des choses...

Que c'est un tour de chant pour une créature de cabaret sortie de son environnement naturel. Un concert à la shruti-box (instrument indien) qui voyage dans les répertoires et les époques. Un spectacle d'une infinie tendresse sur le genre et sur les artifices dont nous usons pour, paradoxalement, nous dévoiler. On traverse des morceaux de Monteverdi à Gainsbourg, de Caetano Veloso à Nirvana, de Bob Marley à Brigitte Fontaine, entre ragga, rock, classique et jazz. Vaslav, c'est surtout un moment de partage entre fantaisie et émotion. Car, derrière Vaslav se niche le performeur Olivier Normand : habitué du cabaret de Madame Arthur, danseur, comédien, chanteur, créature, il incarne un androgyne poétique vêtu d'une robe noire de velours, entre Barbara, Greta Garbo et David Bowie. Pailletée et littéraire, telle une magicienne délicate, une sorcière élégante, Vaslav nous hante... longtemps encore après l'avoir découverte sur scène. Un bijou d'intelligence et d'humour.

Tarif : de 3€ à 10€ - Durée : 1h

Public : 16 ans et plus



Photo Félix Glutton

→ Marchés de Noël à Noves et aux Paluds

Le Marché de Noël de Noves se tiendra le samedi 13 décembre 2025, de 10h à 19h, dans le village. Stands, animations, feu d'artifices et nombreuses surprises sont au programme.

Le Marché de Noël des Paluds se tiendra le samedi 6 décembre 2025, de 10h à 20h.

→ Un patrimoine rénové

L'oratoire sur la route de Châteaurenard et la croix située sur la route des Paluds ont été rénovés.



A Noves, un cinéma de 128 places

Chaque semaine, de septembre à juin, du cinéma... dans une salle confortable et performante.

A côté de la Poste, chaque week-end de septembre à juin, l'association « Le Cinoche », qui gère l'activité du cinéma depuis 1995, vous accueille dans une salle rénovée, entièrement numérisée en 2013 aussi performante que les multiplexes voisins (y compris en 3D).

Quatre séances de cinéma hebdomadaires avec des films récents :

- vendredi à 20h30,
- samedi à 18h et 20h30,
- dimanche à 18h (17h30 en hiver).

S'ajoutent à cela des séances les mercredis des vacances scolaires, à 18h, et des séances certains jours fériés.

Les tarifs : tarif normal : 5€
tarif réduit : 3€

La carte de l'association :
10€ par an, donne droit au tarif réduit toute la saison.

Cinéma L'Eden

cinemanoves@gmail.com
<https://www.cinemaleden.fr/>

En vous inscrivant à la newsletter, vous recevrez chaque semaine l'actualité et la programmation du cinéma.





Robert Anastasi – conseiller municipal référent environnement

Permanence : le mardi, de 17h à 18h, en Mairie, sur rendez-vous, Bureau Permanence des élus.

Les actions pour l'environnement et le cadre de vie se poursuivent

L'environnement se vit au quotidien sans réelle interruption : chacun respire, mange, plante, arrache, construit, récolte, vend, achète, stocke, entasse parfois, gère ses déchets biologiques ou inertes, crée avec de nouveaux matériaux ou en requalifiant des objets pour leur donner une nouvelle vie, se déplace, apprend et se forme, consomme et use toutes sortes de ressources, agrandit sa famille ou perd des proches, prend soin de soi et des autres, éteint les feux et sauve des vies, dépense son énergie par le sport et les loisirs. Tout cela nous parle des cycles de vie qui illustrent les nombreuses facettes de l'environnement, notre environnement.

Chaque événement du quotidien allume les projecteurs sur l'un d'eux comme s'il devenait alors plus important que les autres. Un jour c'est le feu, un autre les pluies orageuses, un troisième la maladie, et nous devons à chaque fois gérer et répondre de la façon la plus appropriée sans se laisser emporter par l'émotion, la colère, le découragement ou l'indifférence. Il n'y a pas vraiment de relâche, et par temps calme on peut refaire le point, panser ses blessures, profiter des bons moments dont la durée est malheureusement fugitive, car la vie est ainsi faite pour rester debout.

La leçon de tout ça ? Nous devons à tout instant relever des défis apparemment insurmontables, et les forces individuelles et collectives y contribuent. L'amélioration des connaissances et de la réglementation à la fois nous aide et nous contraint : l'environnement est un bien commun et nous devons le préserver tous ensemble, c'est de la responsabilité de tous et de chacun.

Vos élus y travaillent quotidiennement, et nous mettons en valeur aujourd'hui les plantations et la gestion des encombrants.

→ Les plantations

En 2023 / 2024, le dispositif « Aide à la Provence Verte » du Conseil Départemental a permis la plantation de 120 arbres sur le territoire communal avec une aide de 70%.
Un nouveau programme 2025 / 2027, subventionné à 40%, prévoit la plantation de 90 arbres sur trois ans, dont 30 ont été plantés cette année.
Le plus bel endroit est l'allée d'accès au Centre de Loisirs de Villargelle.



La gestion des encombrants et conteneurs

En accord avec Terre de Provence Agglomération, le dispositif de gestion des encombrants est amélioré et complété. Si la procédure est déjà en place, il est utile de la rappeler.

Bien que les usagers puissent les mener à la déchetterie lorsqu'ils disposent d'une remorque, ce n'est pas le cas pour la majorité d'entre eux, notamment dans les ensembles collectifs, où les dépôts en tout genre se retrouvent près des conteneurs. **L'interdiction de déposer des objets autres que ceux faisant l'objet d'une collecte régulière (ordures ménagères et tri sélectif) est la règle. Des panneaux ont été placés à des endroits stratégiques pour la rappeler.**

Pour faire enlever un encombrant, trois solutions :

- **Envoyer directement un mail à :** encombrants@noves.fr, en précisant votre nom, votre prénom, votre adresse et le type d'encombrants (collecte limitée à deux encombrants par foyer),

- **Remplir le formulaire sur l'application « Ville de Noves »,**

icône « Collecte / Déchetterie », puis « Les encombrants », en précisant votre nom, votre prénom, votre adresse et le type d'encombrants (collecte limitée à deux encombrants par foyer),

- **Téléphoner au 04 90 24 43 10.**

Des conteneurs ordures ménagères (noirs) et tri sélectif (jaunes) ont été placés près des immeubles collectifs de façon à faciliter la propreté autour des bâtiments.





Michel Seignour

Permanence : le lundi, de 18h à 19h, en Mairie, Bureau Permanence des élus.

Contact : 06 82 05 04 46

→ Le parking végétalisé sur le site des 3 Vergers est opérationnel

Les travaux d'aménagement du parking végétalisé des 3 Vergers sont terminés.

Une cinquantaine de places de stationnement sont désormais disponibles au milieu d'un parc paysager de 1 900m².

Depuis le 1er septembre 2025, ce lieu accueille également le nouvel arrêt de bus « Les 3 Vergers » en remplacement de l'arrêt de bus « Place Jean Jaurès » qui a été supprimé.

Deux quais sécurisés pour les bus scolaires ont été créés avec le soutien de l'Etat, via le Fond Vert, du Conseil Régional et du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.



Divers travaux

Le don de Monsieur Maurice SOUMILLE nous a permis de restaurer l'oratoire du parking de la gare, réalisé par Monsieur ROGGI. La croix de la Chapelle Notre-Dame-de-Pitié a elle aussi été restaurée par Monsieur ARSON des Paluds.

Nous avons continué l'élagage des platanes, ainsi que la plantation d'arbres afin de remplacer les platanes malades.

Nous avons acheté une nouvelle balayeuse.

Travaux sur le boulevard de la République

La Régie des Eaux de Terre de Provence ayant terminé les travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable et des eaux usées sur le boulevard de la République, nous avons réalisé la deuxième tranche d'enrobé.





Laurent Fabre

Permanence : le mardi, de 17h30 à 18h30, en Mairie, Bureau Permanence des élus.

Contact : 06 76 71 11 68 Mail : fabre.laurent68@gmail.com

La vie de nos associations et de nos athlètes

Bold Dance : la passion de la danse à Noves

Une nouvelle association de danse tonique et valorisante a vu le jour en 2025 sur notre commune. Voici sa présentation : Née de la complicité et de la passion commune de **Barbara, Olivia, Laure et Déborah (BOLD)**, quatre amies et sœurs animées par l'amour de la danse, Bold Dance voit le jour en septembre 2025 sur la commune de Noves. Après plusieurs années à enseigner et à encadrer des danseurs de tous âges, elles décident de créer leur propre association pour partager leur passion dans une ambiance conviviale et bienveillante. Chez Bold Dance, la danse se vit dès le plus jeune âge ! Les cours s'adressent aux enfants à partir de 3 ans jusqu'aux adultes, avec un large choix de disciplines !

Modern Jazz, pour travailler la technique, l'expression et la musicalité, **Cardio dance**, pour faire du sport tout en s'amusant, **Heels**, pour développer la confiance en soi et révéler sa féminité.

Les cours sont dispensés à la **salle de la Malautière** par **Célia, Carla et Elodie**, des professeures passionnées, pédagogues et solaires, qui transmettent leur savoir-faire avec enthousiasme et bonne humeur.

Tarifs 2025 / 2026 : Cours 1h : 175€ / Cardio dance et Baby dance : 150€ / Cours 1h30 : 200€

Contact : 06 10 40 00 75 – associationbolddance@gmail.com



Honneur à nos champions

Amélie MARIE des Paluds-de-Noves, a obtenu la 2^{ème} place lors du Championnat de France d'équitation au Hunt Seal Equitation, catégorie Amateurs 1.

Par un courrier adressé à la Mairie, la Fédération Française d'Equitation a tenu à nous en informer : « Conquérir un titre ou une médaille lors du Championnat de France est un événement majeur dans la vie d'une cavalière et de son établissement équestre (Little Ranch à Maillane). Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif. »

La Municipalité félicite Amélie et l'encourage à persévérer vers d'autres sommets en portant fièrement les couleurs du village et des Paluds-de-Noves en particulier !

Les Paluds-de-Noves sont encore à l'honneur avec Mickaël BARZALONA qui a remporté le Prix de l'Arc de Triomphe 2025 avec Daryz, un cheval pur-sang français âgé de trois ans.

« C'est un privilège que de pouvoir porter cette casaque et j'essaie de faire de mon mieux à chaque. Je suis ravi de remporter mon premier Arc avec cette casaque qui a un tel historique avec cette course. J'ai bien voyagé. Le cheval était dans un rythme où il ne faisait pas d'effort. Nous étions dans notre bulle. Minnie Hauk a fait pas mal d'efforts devant moi et quand Daryz est sorti de son dos, Daryz s'est montré très lutteur. Je ne savais pas à quel moment nous allions prendre l'avantage mais je ne doutais pas que nous le ferions. Minnie Hauk a juste accéléré plus brutalement que nous. Mais nous l'avons tout de suite accrochée et je sentais la puissance de mon cheval et ses ressources. (...) **C'est incroyable, le cheval a été incroyable ! C'est la course que je voulais. Quand il a accéléré, ça a été incroyable. C'est pour ça que l'on fait ce métier-là.**

On a toujours adoré ce cheval. Dans une course régulière, il fait la différence », a déclaré Mickaël BARZALONA.

Les Paluds-de-Noves deviennent ainsi le temple de l'équitation avec de nombreuses disciplines magnifiées sur les hippodromes mais aussi à Cheval Passion, avec de nombreux sportifs de haut niveau dont la liste devient trop longue !



photo Idal Horse

Un événement qu'il ne fallait pas manquer



Du vendredi 10 au dimanche 12 octobre, le Footsal de Noves s'est transformé en salle de compétition nationale de billard, avec les meilleurs français et internationaux qui sont venus en découdre sur pas moins de 40 billards répartis sur les deux pelouses, non ! moquettes, et la Présidente de la Fédération n'a pas fait de la figuration.

Organisé par le club de Châteaurenard, l'Open Châteaurenard - Noves a rassemblé environ 300 participants sur les 3 jours, selon le choix des clubs. Ils sont venus de toute la France : Bretagne, Biscarosse et autre Bourgogne.

L'association a décidé lors de sa dernière Assemblée Générale de transférer le siège à Noves car les infrastructures et l'attractivité y sont favorables ; les formalités d'enregistrement sont en cours.

Les participants ont salué l'accueil, les nombreux gîtes, restaurants et hôtels alentour, les prestations et l'ambiance chaleureuse.

Cet Open fait partie des 8 manifestations organisées en France et pour une première, va devenir un spot de la discipline et enrichit la réputation du village qui ne cesse de briller par la variété des compétitions dans de nombreux domaines, grâce à l'initiative des associations. **Merci aux organisateurs d'avoir eu cette audace !**





Les Paluds-de-Noves

Pierre Ferrier

Adjoint représentant les Paluds-de-Noves.

Permanence : le mardi, de 17h à 18h,
en Mairie, Bureau Annexe.

Mail : pierre.ferrier@noves.fr

Valérie Charavin

Conseillère Municipale déléguée

Permanence : sur rendez-vous.

Contact : 04 90 95 05 46

Mail : valerie.charavin@noves.fr



Ouverture prochaine d'une épicerie et bar dans notre village !



Nous sommes ravis de vous annoncer l'ouverture prochaine d'un commerce, épicerie et bar, dans notre village !

Ce projet, soutenu par un investissement important de la Mairie, vise à répondre aux besoins de nos habitants en matière de service de proximité.

Cette épicerie proposera une gamme de produits alimentaires, un dépôt de pains et de journaux, ainsi que des articles de première nécessité et ce afin de faciliter vos courses quotidiennes. De plus, le bar sera un lieu convivial où vous pourrez vous retrouver entre amis, partager un moment agréable et profiter d'un bon café ou d'une boisson rafraîchissante.

Nous espérons que ce nouveau commerce contribuera à dynamiser les Paluds et à renforcer les liens entre les habitants.

Nous croyons fermement que cette initiative sera bénéfique pour tous et répondra à vos attentes.

Restez à l'affût des prochaines informations concernant la date d'ouverture officielle qui sera annoncée par la future gérante.

Création d'une nouvelle association sportive !

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'un tout nouveau club de loisirs de ping-pong dans notre commune ! Ce club convivial a pour objectif de se rassembler et de s'amuser.

Chaque mercredi, de 18h45 à 21h, de nombreux adhérents parmi la quarantaine déjà inscrite, se retrouvent pour partager des moments de plaisir et de bonne humeur autour de ce sport dynamique.

Que vous souhaitiez perfectionner votre jeu, vous dépenser ou simplement passer un bon moment entre amis, ce club est fait pour vous ! L'ambiance y est chaleureuse et l'amusement est toujours au rendez-vous.

Information importante : changement de propriété des logements sociaux « La Roubine » et « Monplaisir ».

Nous vous informons qu'à l'issue du bail emphytéotique, en date du 16 décembre prochain, les logements sociaux « La Roubine » et « Monplaisir » qui appartenaient au bailleur 3 F Sud deviendront la propriété de la commune.

Ce changement de propriété n'engendre aucun coût pour la commune.

Nous tenons à rassurer tous les locataires : ce changement de propriétaire n'entraînera aucune modification dans la gestion de leurs contrats de location.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la Mairie Annexe.



Serge Ternier

Permanence : le jeudi, de 18h à 19h, en Mairie, Bureau Permanence des élus.

Nouvelles de la commune :

le site internet se refait une beauté et lancement de l'application mobile

Nous sommes ravis de vous informer de la mise en beauté, depuis le mois d'août dernier, de notre site internet, accessible à l'adresse : <https://noves.fr>

De plus, la Mairie de Noves a le plaisir d'annoncer le lancement d'une nouvelle application mobile : « Ville de Noves ». Cette application est active et entièrement gratuite depuis le mois d'août.

Pour les familles : Service Enfance Jeunesse

Les parents peuvent désormais retrouver toutes les informations concernant le Service Enfance Jeunesse directement sur l'application « Ville de Noves ».

Vous serez informés en direct des éléments suivants :

- modalités et dates d'inscription aux activités périscolaires et extrascolaires,
- plannings d'activités, alertes (ex : grèves).

Votre commune à portée de main

L'application « Ville de Noves » est votre outil privilégié pour suivre l'actualité communale. Elle vous permet d'accéder rapidement à :

- l'actualité complète de la commune,
- les alertes locales,
- les événements près de chez vous,
- les services et démarches pratiques. (numéros importants, etc.).

A noter : le formulaire pour la gestion des encombrants est désormais disponible sur l'application.

L'application « Ville de Noves » est téléchargeable sur iPhone et Android, via l'App Store et Google Play.



Pass' ton permis 2026 :

le financement de votre permis contre une expérience professionnelle

Pour la cinquième année consécutive, la Commune de Noves reconduit l'initiative « Pass' ton permis », offrant une aide au financement du permis de conduire aux jeunes en échange d'une immersion professionnelle.

Conditions et aide financière

- Public éligible : jeunes de 18 à 25 ans, non apprentis. Une dérogation est possible pour les personnes rencontrant des difficultés particulières.
- Nombre de dossiers financés : 10 dossiers de Permis de Conduire (catégorie B) seront financés pour l'année 2026.
- Forfait pris en charge : l'aide s'élève à 1 400€, correspondant au forfait « code illimité + 20 heures de conduite » auprès de notre partenaire local, l'auto-école Mirabeau Conduite.

Sont exclus : les permis moto et la conduite accompagnée.

Contrepartie : stage en Mairie

En contrepartie du financement, le bénéficiaire s'engage à effectuer un stage non rémunéré de 70 heures (soit deux semaines de 35 heures) au sein des services municipaux de la commune.

- Modalités du stage : ce stage conventionné, dont l'objectif est d'offrir une première expérience professionnelle, pourra être scindé en deux périodes de 35 heures.
- Période de réalisation : le stage devra être réalisé entre mars et novembre 2026.

Procédure de candidature

- Dossier : retirez le dossier de candidature sur le site noves.fr ou à l'accueil de la Mairie de Noves et de la Mairie Annexe.
 - Date limite : le dossier complet doit être retourné avant le 28 novembre 2025.
 - Sélection : les dossiers seront étudiés selon de stricts critères sociaux.
- Un entretien sera mené avec les candidats présélectionnés à partir de janvier 2026.

La sélection accordera une importance particulière au civisme et au mérite. Les candidats ne devront avoir commis aucune infraction ou délit portant atteinte aux personnes ou aux biens publics. Cette exigence réaffirme notre attachement aux valeurs de citoyenneté.



Voici venu le moment de tirer un bilan de notre mandat d'élus de l'opposition.

Je tenais à remercier tous les conseillers qui m'ont accompagné dans ce difficile exercice. Exclue de tous les comités, nous nous sommes pourtant employés à proposer des actions positives pour la commune (création du parking sur la friche de la cave, création d'un magasin et services aux Paluds-de-Noves, feux récompense...) et certaines ont trouvé écho.

Nous avons mis en lumière des dossiers qui nous paraissaient importants et où la communication n'était pas claire concernant le projet du MIN, la création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, le coût réel du skate park / pumptrack qui n'est pas achevé...

Il reste cependant de nombreux projets à réaliser que nous nous empresserons de vous dévoiler lors de nos prochaines rencontres.

Chers amis et concitoyens, avec mes camarades élus, je continuerai toujours à vous rencontrer et à échanger sur vos préoccupations quotidiennes de toutes les façons possibles.

Nous luttons avec courage et détermination pour un avenir meilleur dans nos villages.

Christian REY, Edith VERNET,
Nathalie BONAVENTURE, Marine
BRANTE, Serge LEVRARD, Patricia
GONDRAN, Christiane MAURIN



Christian REY



Jean-Philippe Matecki
Yvan Ginoux
Edith Landreau

Chers novais(es) et palunais(es),

Le mois de mai dernier a été le théâtre d'un triste épisode de notre vie politique communale. En premier lieu, la démission de notre 1^{ère} Adjointe, Edith LANDREAU, élue au grand cœur et très engagée, malheureusement lassée par les entraves et le dénigrement dont elle a fait l'objet durant des mois, dans un silence complice et consternant. S'en est suivi la perte d'un second adjoint qui n'a pourtant pas non plus ménagé sa peine depuis 2020. Une fin de mandat qui fait écho à la situation de 2020 où la moitié du Conseil Municipal tournait le dos pour faire campagne et proposer une alternative.

Cet épisode de 2020, la démission d'une 1^{ère} Adjointe, et de deux élus de la majorité qui basculent dans l'opposition pendant la mandature actuelle, sont le signe d'un grave problème de gouvernance de notre commune. Les esprits libres de paroles ne peuvent se retrouver dans une majorité sourde qui fragilise nos finances et notre cadre de vie.

Lors du dernier Conseil Municipal, nous nous sommes opposés à la naïveté de la majorité concernant le renouvellement des baux du bailleur social gérant la Malautière. Aucune négociation de Monsieur le Maire, aucune exigence contractuelle concernant les investissements sur la période concernée. Un cadeau de plusieurs millions d'euros au bailleur en contrepartie d'un seul million pour des travaux non quantifiés, non qualifiés, non suivis. C'est typiquement cette manière de faire, laxiste, qui amène les locataires actuels à être excédés par leurs conditions de vie. Les bailleurs se gavent, investissent le strict minimum et la commune regarde ailleurs, récupère un parc mal entretenu, qu'elle concède à nouveau et sans

exigence. Nous disons stop ! Faisons en sorte que les locataires soient respectés, que les bâtiments soient correctement entretenus, exigeons moins de profit pour les bailleurs, plus d'investissements et un pilotage, un suivi des investissements, nous ne sommes pas des vaches à lait. Vous pouvez compter sur nous pour soulever toutes ces dérives et alerter.

Nous représentons bien plus qu'une opposition, nous représentons une proposition avec la volonté d'améliorer les relations entre élus, employés et concitoyens, avec une détermination inaltérable, un dévouement pour l'intérêt général et lui seul. Nous sommes à votre écoute, pour co-construire afin de vous protéger, de protéger nos finances, nos traditions, notre environnement, développer nos infrastructures et le lien social. Il est de notre devoir d'œuvrer pour effacer ces tristes années de division, de calomnies et de gâchis qui éloignent les élus de leur principale mission : vous servir au mieux.

Yvan GINOUX et Jean-Philippe MATECKI, nouveaux élus d'opposition, vos élus de proposition.
Contact : noveslespaluds2026@gmail.com

Recensement

En 2026, l'INSEE va réaliser le recensement de la population de Noves pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés **du 15 janvier au 14 février 2026**.

Comment ça se passe ?

Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement ! Le recensement papier reste cependant possible.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transports utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- **Déterminer la participation de l'Etat au budget de notre commune** : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- **Définir le nombre d'élus au Conseil Municipal**, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- **Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs** (transports, écoles, maison de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le 04 90 24 43 18 ou elections@noves.fr.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Déjections canines

FORCE EST DE CONSTATER QUE LA MISE EN PLACE DES NOUVEAUX DISTRIBUTEURS DE SACS POUR LA COLLECTE DES DÉJECTIONS CANINES LORS DES PROMENADES NE PERMET PAS D'ENDIGUER LES INCIVILITÉS.

135€

Trop de propriétaires négligent le fait de ramasser, trop de sacs jalonnent nos rues.

Après une campagne de sensibilisation, la commune est contrainte d'accentuer la verbalisation dans ce domaine.

L'amende forfaitaire a été portée à 135€ pour le fait de ne pas ramasser les déjections de son chien. Le même montant est applicable pour les jets de mégots sur la voie publique et le dépôt d'ordures au sol.

Des campagnes spécifiques et régulières seront menées.

RESPECTONS NOUS, RESPECTONS NOVES !



Voisins vigilants : la solidarité renforce la lutte contre les vols et effractions

Attachée à la lutte contre l'insécurité, la Municipalité a lancé l'adhésion de Noves et des Paluds-de-Noves au dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires ».

De quoi s'agit-il ?

La plateforme communautaire Voisins Vigilants et Solidaires met en relation les habitants d'un même quartier désireux de prévenir ensemble l'insécurité. En France, un cambriolage a lieu toutes les 90 secondes ; dans les villes adhérant au dispositif, le nombre de cambriolages baisse de 20 à 40% (source Ministère de l'Intérieur) grâce aux liens privilégiés créés entre la Mairie, les forces de l'ordre et les voisins vigilants.

Comment s'inscrire ?

Chaque citoyen peut s'inscrire simplement et GRATUITEMENT sur le site www.voisinsvigilants.org. Les inscriptions sont vérifiées et validées et les données personnelles sont protégées.

Comment ça marche ?

Une fois inscrit, votre rôle principal consiste à veiller et alerter. Il s'agit de vigilance passive, les voisins ne se substituant pas aux forces de l'ordre. Vous constatez un événement inhabituel et suspect ? Envoyez une alerte depuis votre téléphone. Elle sera immédiatement transmise par S.M.S. ou courriel aux autres membres, à la Mairie, la Police Municipale et la Brigade de Gendarmerie de Châteaurenard, et tous les membres du secteur sont avisés simultanément. Cela permet d'accroître la réactivité de l'action des forces de l'ordre en matière de tranquillité publique et de faciliter l'alerte des citoyens.



Opération Tranquillité Vacances

L'Opération Tranquillité Vacances est simple.

Chaque Novais(e), Palunais(e), peut signaler son départ en vacances et bénéficier d'une surveillance gratuite de son domicile grâce aux passages de patrouilles de Police Municipale.

Il suffit pour cela de remplir un formulaire.

Désormais, ce formulaire est disponible en ligne :

<https://noves.fr/operation-tranquillite-vacances/>

Il vous suffit de le télécharger, le remplir, l'enregistrer et le renvoyer à l'adresse mail indiquée.

Vous n'avez même plus besoin de vous déplacer !



Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

EN CENTRE-VILLE, LA COLLECTE DES SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES S'EFFECTUE LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS MATINS.

LA COLLECTE DES SACS DE TRI SÉLECTIF S'EFFECTUE LES MERCREDIS MATINS.

LES SACS OU LES CONTENEURS DOIVENT ÊTRE SORTIS LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 19H.

Le non-respect des consignes de ramassage est passible d'une amende de 35€, en application de l'article R 632-1 alinéa 1 du code de procédure pénale.

Nous vous rappelons que la compétence « Déchets » est une compétence de Terre de Provence Agglomération. En cas de questionnement, il vous faut donc vous adresser à cette collectivité.





DÉFENSE DE
DÉPOSER VOS
ENCOMBRANTS
ICI !!!

FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour vos encombrants, plusieurs moyens sont mis en place pour vous inscrire aux collectes :

- Par mail à encombrants@noves.fr, en précisant votre nom, votre prénom, votre adresse et en précisant le type d'encombrants,
- Via l'application « Ville de Noves », icône « Collecte / Déchetterie », puis « Les encombrants », remplir le formulaire en précisant votre nom, votre prénom, votre adresse et le type d'encombrants,
- Par téléphone au **04 90 24 43 10**.

Une réponse des Services Techniques vous sera adressée pour fixer le rendez-vous de collecte.

RAPPELS :

- Par encombrants, sont pris en charge uniquement le mobilier et l'électroménager volumineux (ex. : sommier, lave-linge...).
- La collecte des encombrants a lieu chaque semaine comme suit :
 - une semaine **le mobilier**,
 - une semaine **l'électroménager**.
- Chaque collecte est limitée à deux encombrants par foyer.
- La collecte a lieu le vendredi matin.



La Malautière nord



Le pigeonnier



Joliot Curie



La Malautière



L'espacière